



19 avril Faisons converger nos luttes !

Depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, les réformes ultralibérales s'intensifient. A coup de pseudo concertations mais surtout d'ordonnances et de passages en force, ce sont tous les droits et garanties collectives qui sont mis à mal :

- loi travail XXL, remettant en cause les Institutions Représentatives des Personnels et les droits des salarié-es à se défendre,
- réforme de l'assurance sociale, stigmatisant les privé-es d'emploi,
- réforme de la formation professionnelle, monétarisant le droit à la formation des salarié-es et le réduisant au strict minimum au service des entreprises,
- réformes de l'université, du Bac, de l'apprentissage et de la voie professionnelle scolaire, renforçant la sélection et les blocs de compétences.

L'ensemble de ces réformes participe d'un projet de transformer la société en profondeur. Mais la mobilisation s'organise, dans des cadres unitaires variables selon les secteurs, et s'amplifie. Ainsi, le 15 mars, les retraité-es et les salarié-es des EHPAD étaient fortement mobilisés le 15 mars. Le 22 mars, ce sont 500 000 manifestant-es qui défilaient en France lors de la journée de grève dans la Fonction Publique et chez les cheminot-es et dans certaines entreprises du privé. Le 30 mars, les salarié-es de Carrefour revendiquaient pour une hausse de leur rémunération et contre la suppression de 2400 emplois. Des luttes se développent dans de multiples secteurs (énergie, Air France, etc.). La plus emblématique est celle des cheminot-es qui se sont massivement mis en grève, à l'appel de toutes leurs fédérations syndicales, pour rejeter le projet du gouvernement et défendre le service public ferroviaire et ainsi l'intérêt de toutes et tous.

Contre la campagne médiatique forcenée qui cherche à opposer les « usager-es » aux cheminot-es, la FERC CGT réaffirme d'ailleurs que les « usager-es » de la SNCF sont d'abord et avant tout des salarié-es qui ont besoin d'un service public de transport accessible, non d'un service soumis aux aléas de la rentabilité économique. La remise en cause du statut de cheminot-e est le prélude à la remise en cause du statut de fonctionnaire. En se mobilisant, en faisant grève, les cheminot-es avec leurs organisations syndicales défendent l'intérêt de tous les salarié-es.

Déjà dans nos champs, du public comme du privé, les salarié-es et les usager-es, sont confrontés aux plans de casse du gouvernement. La loi ORE de madame Vidal, les réformes du Bac et du lycée, de la formation professionnelle, de la voie professionnelle scolaire, le démantèlement de l'AFPA, les baisses de budgets dans les ministères de l'Education, de l'ESR, de la Culture et des collectivités territoriales pour les associations sont autant d'attaques contre nos métiers, nos statuts et nos conditions de travail.

Mais la FERC et ses organisations mobilisent les salarié-es dans un cadre unitaire et avec les organisations de jeunesse pour lutter contre cette casse sociale. Les Assemblées Générales et les grèves s'étendent et s'amplifient. Les sites des facultés sont de plus en plus occupés par des étudiant-es qui, loin d'être des « agitateurs professionnels » sont des jeunes qui rejettent, notamment, la sélection généralisée à l'entrée de l'université. De la même manière, les personnels sont de plus en plus nombreux à refuser de mettre en place les « attendus locaux » et à faire le sale travail de ministre en triant les dossiers des étudiant-es pour savoir lesquels auront un droit d'accès à une poursuite d'études de leur choix, refusant la destruction du service public national de l'Enseignement supérieur et sa marchandisation.

Face à cette volonté de remodeler notre société au profit des plus riches et des quelques 1ers de cordée, la FERC CGT porte d'autres revendications pour transformer la société et répartir réellement les richesses créées par le travail :

- le dégel et l'augmentation du point d'indice, l'augmentation immédiate des salaires et des pensions de 400 euros.
- De travailler toutes et tous, travailler moins, travailler mieux : baisse du temps de travail à 32 heures et réduction de temps travail de l'ensemble des personnels.
- La fin de la précarité : titularisation sans condition de concours ni de nationalité dans la Fonction Publique ; un seul contrat dans le privé : le CDI.
- Une réelle égalité Femme-homme.
- Le maintien de tous les régimes de retraite, pour une retraite à taux plein à 37,5 annuités.
- La refonte du droit du travail, abrogation des lois travail « El Khomri » et XXL et des ordonnances Macron.
- L'amélioration des droits et garanties collectives des salarié-es : renforcement des statuts et des conventions collectives.
- La création de postes statutaires et des moyens pour les services publics.
- Une école pour l'émancipation de toutes et tous, le refus de la mise en place du tri social généralisé et de la sélection, la mise en place du droit à la poursuite des études de son choix, tout au long de la vie.
- La garantie des diplômes et des certifications nationales. Un droit à la formation tout au long de la vie assurée par un grand service public de la formation professionnelle.
- La péréquation qui permet aux retraité-es de bénéficier des avantages des actif-ves.
- La suppression de la CSG et de la CRDS pour un financement intégral de la Sécurité Sociale par les cotisations salariales et non par l'impôt.

Il est possible de stopper Macron et de reconquérir le progrès social par l'élévation du rapport de force, l'élargissement et la mise en convergence des luttes. Parce que nul n'est épargné par cette casse sociale, parce que personne ne se battra à la place de personne, parce qu'on ne s'en sortira pas les un-es à côté des autres ou les un-es après les autres, il est indispensable d'agir toutes et tous ensemble pour imposer d'autres choix.

La FERC CGT appelle l'ensemble des salarié-es et des retraité-es de ses champs professionnels à être en grève le 19 avril et à participer aux manifestations partout en France.

Qui sommes-nous ?

Au sein de la CGT, la Fédération Education Recherche et Culture (FERC CGT) regroupe les syndicats de l'Education nationale, de l'Enseignement et de la formation privés, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle, de la Recherche, des CFA, de l'Education populaire, de la Culture, du Sport, de l'Animation, des MFR, des CROUS...

Dans ses champs de syndicalisation, tant pour le secteur public que pour le secteur privé, la FERC construit avec ses organisations fédérées des démarches revendicatives, des luttes indispensables pour reprendre l'offensive et faire avancer les revendications des salarié-es et retraité-es en matière d'Éducation, de Recherche et de Culture. Il s'agit de mettre ces activités au service de l'émancipation de toutes et tous, de la transformation de la société et d'une véritable démocratie sociale. Cela nécessite le développement des services publics et d'un secteur associatif et d'Éducation populaire porteur réellement de valeurs de progrès.

Coordonnées :

263 rue de Paris - case 544
93515 Montreuil Cedex
01-55-82-76-12
ferc@cgt.fr

Suivez nous sur notre site internet
www.ferc-cgt.org



Tract 19 avril
Avril 2018



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite: Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme/M.) Prénom :
Tel : Mel :
Adresse :
Code postal : Commune :
Secteur d'exercice :
Lieu d'exercice :

Retour à FERC CGT 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

